



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°76-2017-8

PUBLIÉ LE 12 JANVIER 2017

Sommaire

Préfecture de la Seine-Maritime - CABINET

- 76-2017-01-09-010 - Arrêté du 09 janvier 2017 autorisant les contrôles d'identité, l'inspection visuelle et la fouille des bagages, et la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public au niveau du Pont de Brotonne, RD 490, sur le ressort des communes de Saint Nicolas de Bliquetuit (76940) et de Rives-en-Seine (Caudebec en-Caux 76490) le vendredi 13 janvier 2017 de 08h00 à 18h00 (3 pages) Page 3
- 76-2017-01-09-009 - Arrêté du 09 janvier 2017 autorisant les contrôles d'identité, l'inspection visuelle et la fouille des bagages, et la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public dans la commune de Barentin (76360), route départementale 6015, au niveau de la zone commerciale du Mesnil Roux, Rond-Point dit d'« Aldi », le vendredi 13 janvier 2017 de 08h00 à 18h00. (3 pages) Page 7
- 76-2017-01-11-005 - Arrêté du 11 janvier 2017 autorisant les contrôles d'identité, l'inspection visuelle et la fouille des bagages, et la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public à Oissel le vendredi 13 janvier 2017 de 00h00 à 23h59. (3 pages) Page 11
- 76-2017-01-11-004 - Arrêté du 11 janvier 2017 autorisant les contrôles d'identité, l'inspection visuelle et la fouille des bagages, et la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public à Rouen le vendredi 13 janvier 2017 de 00h00 à 23h59. (3 pages) Page 15
- 76-2017-01-11-003 - Arrêté du 11 janvier 2017 autorisant les contrôles d'identité, l'inspection visuelle et la fouille des bagages, et la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public à Saint-Étienne-du-Rouvray le vendredi 13 janvier 2017 de 00h00 à 23h59. (3 pages) Page 19